

Madame, Monsieur,

Automne 2018

La maladie de Rendu-Osler (nom international : HHT pour Télangiectasies Hémorragiques Héréditaires) est une maladie génétique rare qui frappe près de 10 000 personnes en France, **dont un ou plusieurs de vos proches**.

Elle se caractérise essentiellement par de fortes et fréquentes hémorragies nasales dues à des malformations vasculaires. La maladie peut présenter de graves complications hépatiques, pulmonaires, digestives, voire neurologiques. Elle touche indifféremment l'homme et la femme, avec un risque de transmission de 50 % à chaque naissance. Aucune thérapie efficace n'existe pour le moment, mais des pistes encourageantes apparaissent.

Notre Association regroupe 500 malades en France. Elle a pour objectifs, d'une part, d'informer les malades et ainsi de briser leur isolement, d'autre part, de soutenir financièrement la recherche médicale. Pour remplir ces missions, l'AMRO-HHT-FRANCE a absolument **besoin de votre soutien**.

**A quoi servent les dons ?** Depuis sa création en 1992, l'AMRO-HHT-FRANCE finance régulièrement des essais thérapeutiques et des projets de recherche fondamentale. Votre générosité a permis, par exemple début 2017, de financer 5 projets pour un montant global de 100 000 €. Un **nouvel appel à projets sera lancé en 2019** ; nous espérons qu'il pourra être doté, grâce à vos dons, d'un montant équivalent à celui de 2017.

L'AMRO-HHT-FRANCE est une association reconnue d'intérêt général. Cela vous permet de **déduire 66 % de votre don** au titre de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Par exemple, un don de 100 € vous permet de déduire 66 € de vos impôts et ne vous coûte que 34 €.

Deux possibilités s'offrent à vous :

- **Paiement en ligne sur le site sécurisé** <http://amro-hht-france.org> . Un reçu fiscal vous sera adressé par mail, sitôt votre transaction réalisée.
- **Formulaire de soutien ci-dessous à découper et compléter**, puis à retourner à l'adresse indiquée avec votre chèque à l'ordre d'AMRO-HHT-FRANCE. Un reçu fiscal vous sera ensuite adressé.

A l'avance, au nom de toutes les personnes atteintes de la maladie de Rendu-Osler, je vous remercie très sincèrement de votre générosité.

Gilles Coudrette, Président

----- à découper -----



## FORMULAIRE DE SOUTIEN AMRO

à compléter et à retourner dans une enveloppe affranchie à

AMRO FRANCE-HHT

5 RUE DE CONFLANS – 95220 HERBLAY

**Oui**, je soutiens la lutte contre la maladie de Rendu-Osler et je fais un don de :

50 €     80 €     100 €     130 €     150 €     180 €     ..... € (autre montant)

Chèque à l'ordre de l' **AMRO-HHT-FRANCE**

D18

**Mes coordonnées** : (indispensable pour l'enregistrement du versement et la rédaction du reçu fiscal)

NOM, Prénom : .....

ADRESSE : .....

CP..... COMMUNE.....

N° tél. : ..... e-mail : .....@.....

Je souhaite recevoir mon reçu fiscal par mail (solution à privilégier pour réduire les frais d'affranchissement)

AMRO-HHT-France se conforme au nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 25/05/2018, en ne recueillant que les coordonnées indispensables à l'identification des adhérents et donateurs (utiles pour reçus fiscaux, contacts, invitations...). Toute autre information personnelle, notamment sur la santé, ne fait pas l'objet d'enregistrement dans nos fichiers. Le fait d'adhérer ou d'effectuer un don à AMRO-HHT-France induit implicitement l'accord de l'intéressé pour que ces données d'identification soient détenues par l'association. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui vous concernent. Pour ce faire, il vous suffit de contacter [amrohhtfrance.gestion@gmail.com](mailto:amrohhtfrance.gestion@gmail.com)